



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Juillet 2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER
46700 Soturac

Siret : **380 673 434 00029**

APE : **0111Z**

Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/08/2025**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, télévirement, chèque).

Pour la DSN envoyée le, 13/08/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)

dont exonération :

1161,01 €

dont réduction :

0,00 €

999,10 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)

dont exonération :

733,83 €

dont réduction :

0,00 €

0,00 €

Montant total des cotisations

895,74 €

Prélèvements à la source (PAS)

0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 895,74 €